

Armoiries

**NOTIFICATION DE PARTICIPATION
DE LA REPUBLIQUE DE**

Au

**FONCTIONNEMENT DU CENTRE REGIONAL
POUR LES ARTS VIVANTS EN AFRIQUE (CERAV/AFRIQUE),
PLACE SOUS L'EGIDE DE L'UNESCO (CATEGORIE 2),**

Mois

Le Gouvernement de la République de

Vu l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture portant création à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) d'un Centre régional pour les Arts Vivants en Afrique placé sous l'égide de l'UNESCO (Catégorie 2), conclu le 14 juin 2010 à Paris ;

Vu les statuts particuliers du CERAV/Afrique approuvés par décret N° 2014-884 PRES/PM/MCT/MEF du 03 octobre 2014 ;

Vu la délibération N°2016-004/MCAT/SG/CERAV-AFRIQUE/CA, du 09 novembre 2016 portant approbation du Règlement intérieur CERAV/Afrique ;

Vu la délibération N°2016 -011/MCAT/SG/CERAV-AFRIQUE/CA, du 09 novembre 2016 portant fixation du montant de la contribution annuelle des États adhérents du CERAV/Afrique;

Notifie par la présente, son engagement à participer au fonctionnement du CERAV/Afrique et à la mise en œuvre de ses programmes pour le renforcement de la coopération et des échanges culturels dans le domaine des arts du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel, d'une part, et d'autre part, pour l'implémentation et le suivi de la mise en œuvre de la Convention 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en Afrique.

Conformément à l'article 6 alinéa 2 de l'Accord entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'UNESCO ;

Nous soussigné, représentant le Gouvernement de la République de....., apposons, à cet effet, notre signature à la présente.

Fait à, le

Pour le Gouvernement de la République
de.....,

.....